

Poutès, Jean Proriot : "le ministre décide de ne pas décider"

La mobilisation en faveur de Poutès ne faiblit pas. Pas plus tard que mardi, les parlementaires ailligériens sont allés frapper à la porte du ministre de l'écologie Jean-Louis Borloo pour lui dire tout le mal qu'ils pensaient de l'effacement possible du barrage de Poutès, près de Monistrol d'Allier. Alors que plusieurs organisations écologistes crient déjà victoire, il importait à nos parlementaires de connaître plus en détail le fond de la pensée du ministre sur cet ouvrage qui empêcherait, toujours selon ces organisations, la remontée du saumon.

A l'issue de cette rencontre, le député Jean Proriot qui se bat avec ses collègues parlementaires bec et ongles contre la démolition nous a livré le contenu de l'entretien.

"Je considère que ce barrage est une prise d'otages. Voilà pourquoi je ne veux pas me prononcer tout de suite. Je suggère la conduite d'une étude par des personnes hautement qualifiées qui nous dira ce qu'il y a lieu de faire et qui nous permettra de savoir si le barrage de Poutès est réellement un obstacle à la remontée du saumon", leur aurait dit le ministre.

Les parlementaires ont fait valoir toujours au ministre et à ses collaborateurs leurs arguments en faveur de Poutès en rappelant que la destruction de cet ouvrage serait *"totalement incompréhensible puisque ce dernier fonctionne parfaitement et remplit pleinement sa mission hydroélectrique, qu'il est amorti depuis longtemps et qu'il ne s'oppose pas à la remontée du saumon"*. Le coût du démantèlement a été également mis en avant.

L'étude envisagée serait ainsi l'occasion de connaître davantage les lieux de frayères.

Pour Jean Proriot qui ne veut pas dire pour autant que la partie est gagnée, le ministre veut se donner le temps de la réflexion : *"Nous avons bien senti que le ministre souhaitait concilier partisans et opposants mais nous avons obtenu une première satisfaction lors de la discussion du texte devant le Sénat puisque l'amendement déposé retirant le mot effacement a été adopté"*. Une chose est sûre : le feuilleton de Poutès n'en est pas encore à sa fin.

Les sénateurs plaident pour le maintien

Dans le cadre du projet de loi sur le Grenelle de l'Environnement actuellement en discussion au Sénat, Adrien Gouteyron et Jean Boyer sont intervenus au sujet du barrage de Poutès.

Adrien Gouteyron

"L'argument principal des opposants au barrage de Poutès est que celui-ci freinerait la remontée des saumons. Tout d'abord, dans ce même département, existe un établissement public unique apprécié de tout le monde, financé par les collectivités locales et l'EPA-LA : la salmoniculture de Chanteuges. Nous sommes très attachés à la continuité écologique de l'Allier car pendant longtemps le saumon y a été un fleuron de l'économie et du tourisme local et nous souhaiterions que ce temps revint. Au XIX^{ème} siècle, des milliers et des milliers de saumons s'engouffraient dans la Loire. Ils sont bien moins aujourd'hui et ce n'est pas ce barrage qui empêche leur remontée mais divers obstacles dont, en premier lieu, le bouchon vaseux de l'estuaire de la Loire. La nocivité et la turbidité de cet obstacle sont soulignées par des études récentes. Seules quelques dizaines de saumons arrivent au pied du barrage, où un ascenseur a été installé à leur intention, et dans quel état !

Une décision "d'arasement" - puisque vous ne voulez pas employer le mot de destruction - ne doit pas être prise en fonction d'arguments qui n'ont rien de scientifiques. Je la refuse de manière déterminée pour Poutès. Nous avons eu l'occasion d'y procéder avec le

barrage de Saint-Etienne-du-Vigan. Le coût en est considérable - élément qu'on semble oublier - de même que les conséquences sur l'écosystème.

Le nouveau contrat devra comporter une clause de revoyure, qui permettra de faire le point sur la situation, sans idées préconçues".

Jean Boyer

" Nous devons conserver et développer nos richesses sur chaque partie du territoire. Les gorges de l'Allier n'ont pas de vocation agricole, industrielle ou artisanale. Le barrage constitue une ressource dans un secteur pauvre. Le saumon est le roi de l'Allier. Celui qui veut noyer son chien l'accuse de rage ... Le barrage de Poutès n'a pas la rage. L'obstacle devant lequel butent les saumons se trouve à 900 kilomètres de l'estuaire de la Loire.

Soyons sérieux, concrets, convaincus, les saumons étaient 39 au pied du barrage en 2008 ! Le coût de la destruction de l'ouvrage serait d'au moins 12 millions d'euros. Le barrage produit 80 millions de kWh par an, il alimente en électricité un quart de la population du département, estimée à 200.000 habitants, fournit l'équivalent de 18 millions de tonnes de pétrole par an. On voudrait consommer moins de pétrole et on se priverait de l'énergie hydroélectrique ?

Nous ne comprenons pas, mais nous souhaitons que la France d'en haut nous écoute".